

L'activité et les résultats des Cap emploi

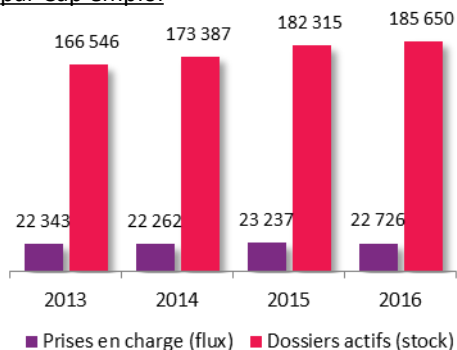
1^{er} trimestre 2016

L'augmentation du nombre de personnes accompagnées se poursuit à un rythme modéré

Les Cap emploi ont pris en charge 22 726 nouvelles personnes handicapées, soit une baisse de 2% en un an.

Toutefois, le nombre total de personnes handicapées accompagnées, 185 650 à fin mars 2016, poursuit sa progression (+2% en un an et +11% en trois ans) mais à un rythme moins élevé que les années précédentes. Parmi l'ensemble des personnes accompagnées, près d'une personne sur deux a une durée d'inactivité professionnelle supérieure à 24 mois ou n'a jamais travaillé. Par ailleurs, 36% des personnes accompagnées sont âgées de 50 ans ou plus et 22% ont un niveau de formation inférieur au CAP (Vbis et VI).

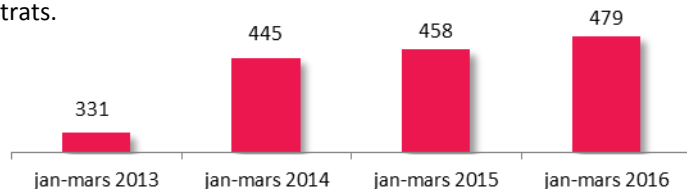
Personnes handicapées accompagnées par Cap emploi



Les moyens mobilisés (formation qualifiante, alternance, compensation du handicap...) ont progressé au 1^{er} trimestre 2016

Après le recul observé en 2015, les moyens mobilisés pour accompagner les personnes handicapées sont globalement repartis à la hausse au 1^{er} trimestre 2016 :

- Les prestations de bilan-évaluation ont augmenté de 24% en un an. On enregistre notamment une montée en charge des mises en situation en milieu professionnel qui ont doublé en un an avec 2 887 prestations.
- Les Cap emploi ont enregistré plus de 7 500 entrées en formation. Au sein des entrées en formation, on recense près de 4 000 formations qualifiantes (dont 76% sont des formations diplômantes ou certifiantes), soit une hausse de 6% en un an, progression plus forte encore pour les formations de droit commun.
- Les entrées en alternance, dont 93% sont des contrats de professionnalisation compte tenu de la saisonnalité des contrats d'apprentissage, ont à nouveau progressé (+5%) pour atteindre 479 contrats.

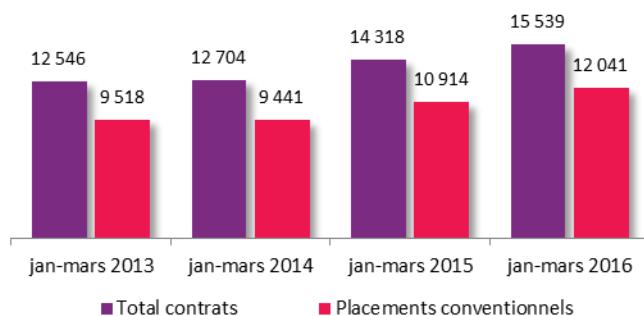


- Le nombre de prestations ponctuelles spécifiques (PPS) relatives à la compensation du handicap a augmenté de 6% en un an avec plus de 3 100 prestations mobilisées. Les prestations les plus mobilisées sont les PPS handicap psychique et les PPS déficience auditive avec respectivement 1 295 et 801 prestations.

Plus de 8 800 employeurs visités

Les Cap emploi ont visité plus de 8 800 employeurs (+0,5%) et recueilli près de 10 700 offres d'emploi (+4%) dont 17% auprès des employeurs publics. Le portefeuille clients des Cap emploi est composé pour plus de 50% d'employeurs de moins de 20 salariés et pour plus de 80% d'employeurs du tertiaire, notamment dans le commerce et la santé.

Un nombre de placements toujours en augmentation



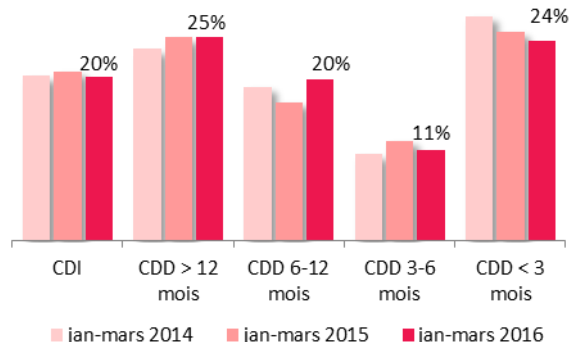
Les Cap emploi ont contribué à plus de 15 500 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une hausse de 9% en un an et de 22% en deux ans, dont 65% de CDI ou de CDD de 6 mois et plus. La hausse du nombre de recrutements a concerné les employeurs privés (+8%) comme les employeurs publics (+9%).

Le nombre de placements conventionnels (contrats de trois mois et plus + création d'activité) augmente également (+10%), et ce dans l'ensemble des régions métropolitaines. Les recrutements auprès d'employeurs publics représentent 24% des placements conventionnels.

La hausse des recrutements a concerné la quasi totalité des contrats mais plus particulièrement les CDD de 6 mois et plus qui intègrent un grand nombre de contrats aidés.

Evolution par type de contrat	Jan-mars 2015		Jan-mars 2016
CDI	2 959	+5%	3 096
CDD > 12 mois	3 549	+9%	3 867
CDD 6-12 mois	2 420	+26%	3 057
CDD 3-6 mois	1 742	-1%	1 724
CDD < 3 mois	3 648	+4%	3 795
Total	14 318	+9%	15 539

Durée des contrats signés



Une forte hausse des contrats aidés

La forte mobilisation des contrats aidés enregistrée depuis plusieurs années s'est poursuivie et même accentuée.

Evolution par nature de contrat	Jan-mars 2015		Jan-mars 2016
CUI-CIE	945	+44%	1 360
CUI-CAE	3 399	+19%	4 051
Autres contrats	9 974	+2%	10 128
Total	14 318	+9%	15 539

- Dans le secteur marchand, les CUI-CIE enregistrés par Cap emploi progressent de 44%. Les contrats signés sont dans 50% des cas des CDI. Dans le même temps, les Cap emploi ont eu moins recours à l'aide à l'insertion professionnelle (AIP) financée par l'Agefiph (674 aides, -19% en un an) pour des contrats en CDI dans 90% des cas. En outre, 92 emplois d'avenir (EAV) ont été signés.

- Dans le secteur non marchand, les CUI-CAE, dans 52% des cas à destination des employeurs publics, augmentent de 19% avec plus de 4 000 contrats enregistrés. Par ailleurs, 165 emplois d'avenir ont été signés dont 54% par des employeurs publics.

Globalement, la part des contrats aidés par l'Etat ou l'Agefiph (CUI, EAV, alternance, AIP) dans les placements conventionnels (CDI ou CDD de trois mois et plus) enregistrés par Cap emploi atteint 57% et progresse de deux points en un an.